

pour cela qu'il n'y a pas de Coeur eucharistique, il n'y a que le Coeur de Jésus dans la sainte Eucharistie. Son corps glorieux y réside dans son intégrité, et naturellement son coeur. C'est tout simplement ce qu'énonce cette oraison jaculatoire. C'est une constatation de fait sans qu'il en résulte pour la dévotion une entité ou formalité nouvelle.

La Commission biblique semble avoir achevé, avec Pie X, le cycle qui lui avait été confié. Elle s'était donné pour mission d'éclairer les fidèles sur tous les points où l'erreur attaquait les Saints Livres. Elle nous avait donné la vérité sur les trois premiers chapitres de la Genèse, l'authenticité du Pentateuque, les prophéties d'Isaie et les psaumes. Passant ensuite au Nouveau Testament, elle avait revendiqué la valeur historique de l'évangile de saint Jean, celle des trois synoptiques, insistant plus spécialement sur saint Matthieu. Puis elle défendit l'authenticité des Actes des Apôtres et revendiqua à saint Paul les épîtres qui portent son nom.

Mais les modernistes attaquaient d'une façon spéciale l'épître aux Hébreux, qu'ils ne voulaient point reconnaître comme étant de saint Paul. Cette épître fait l'objet de la dernière réponse de la Commission biblique rendue sous Pie X. A la date du 24 juin 1914, la Commission répond que l'épître aux Hébreux doit être certainement attribuée à saint Paul, et affirme l'inanité de tous les arguments (qu'elle énumère) contre cette vérité.

Il y avait encore une autre question. En admettant que l'épître aux Hébreux soit de saint Paul, cet apôtre, qui l'a écrite sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, lui a-t-il aussi donné la forme sous laquelle nous l'avons aujourd'hui ? Cette question est plus délicate, car elle laisse en dehors l'inspiration de l'épître et son origine pauline. Aussi la Commission répond-elle négativement, sauf ultérieur jugement de l'Egli-